

**Conseil d'Administration du
20 janvier 2026**

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du Suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	LEOUTRE Jean-Marc	X			BERTHOUD Luc	
	DYEN Michel	X			TURNAR Alexandra	
	GENNARO Alexandre			X	BOIS-NEVEU Arthur	
	MORAT Franck			X	CHARLES Corinne	
	WOLFF Corine	X			THIEFFENAT Alain	
CC CŒUR DE SAVOIE	DUC Jean-François			X	LEVANNIER Caroline	
	GUILLAUD Jean-Pierre	X			LOGEROT Yannick	
CC YENNE	VERRON Frédéric	X			MOIROUD François	
CA ARLYSERE	BATAILLER Michel	X			JARRE Jean-Pierre	
	HUGUET Emmanuel		X		MEUNIER Edouard	
	ZOCCOLO Alain	X			BERTHET Sandrine	
CC VAL GUIERS	CAGNIN Georges			X	LESAGE Claude	
CC LAC AIGUEBELETTE	ILBERT Thomas	X			ZUCCHERO Pascal	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	LABRUDE Evelyne	X			MAISONNIER Raphaël	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	GUIGUE Thibaut			X	VAIRYO Nicolas	
	MERCIER Yves			X	MAITRE Florian	
	ROGNARD Olivier			X	FONTAINE Nathalie	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BOST Philippe	X			DUPENLOUP Jacqueline	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul		X		BAUDRAY Fabrice	
CC PORTE DE MAURIENNE	AUGEM Jean-Michel	X				
CC CŒUR DE TARENDAISE	DANIS Georges			X	CRUCE Guillaume	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	SACCHI Christian			X	RAFFIN Jean-Claude	
CC HAUTE TARENDAISE	FRAISSARD Jean-Claude			X	CAMPERS Joëlle	
CC MAURIENNE-GALIBIER	ROUGEAUX Jean-Pierre	X			MANCUSO Gaetan	
COLLEGE SPECIAL	MARCHAND-MAILLET Thierry	X			BOUTY Georges	
REGION	BONNIVARD Emilie			X	MONTORO-SADOUX Marie-Pierre	
DEPARTEMENT	MAITRE Florian			X	PROVOST Patrick	
TOTAL		13	2	12		0
TOTAL VOTANTS		15				
TOTAL VOIX		27				

1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU PRECEDENT

Le compte-rendu du conseil d'Administration du 16 décembre 2025 n'appelant aucune observation, il est adopté à l'unanimité.

2 – VOTE BP 2026

Il est précisé que chaque membre titulaire a reçu avec la convocation, le projet de BP 2026 détaillé.

Madame BOLLEY, Directrice Administrative et financière, présente le budget 2026 par section et par chapitre et demande si des interrogations et/ou des précisions sont souhaitées. puis Monsieur Le Président propose de passer au vote :

FONCTIONNEMENT-DEPENSES

Article en M4	Libellé	BP 2026
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	5 778 183
011	Charges à caractère général	20 998 701
60121	Acquisition-Portage Foncier	14 000 000
60122	Frais acquisition-portage	350 000
601221	Indemnité de remploi	100 000
601222	Indemnité de rupture de bail	10 000
60124	Travaux immobilisés-Portage	5 192 360
604	Etudes prestations de services pour structure EPFL	175 000
6061	Eau-Electricité-EPFL structure	5 000
6063	Fourniture entretien-petit équipement	5 150
6064	Fournitures de bureaux	5 480
6066	Carburants	16 000
6132	Locations immobilières	5 000
6135	Location mobilières	84 000
614	Charges locatives et de copropriétés	36 000
61521	Entretien réparation sur bien immobiliers	15 000
61551	Entretien réparation véhicule de transport	7 000
6156	Maintenance	20 300
6161	Assurances structure EPFL	33 283
61613	Assurances biens en portage EPFL	100 000
618	Abonnements	46 970
6226	Honoraires comptables et juridiques	60 000
6228	Honoraires techniques	23 800
6231	Annonces et insertions	18 708
6236	Catalogues et imprimés	3 000
6251	Voyages et déplacement du personnel	10 000
6256	Missions	2 250
6257	Réceptions	4 200
6261	Affranchissement	12 000
6262	Téléphone-Internet	8 000
627	Services bancaires	12 500
6281	Cotisations organismes	12 700
63512	Taxes foncières bureau EPFL	15 000
635121	taxes foncières des biens en portage	600 000
63514	taxe sur les émissions de CO2 (Ex TVS)	10 000

014	Atténuation de produits	698 735
7098	Reversement des loyers aux collectivités	603 235
7392	Restitution du produit du plt de l'article L.302-7 du CCH	95 500
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 012 100
6211	Personnel intérimaire	36 000
6311	Taxe sur les salaires	124 000
6313	Cotisations obligatoires formation	12 000
6338	Autres impôts sur rémunérations	1 500
6411	Salaires brut	1 030 000
64111	Prélèvement à la source	140 000
6451	Cotisations URSSAF	315 000
6452	Cotisations aux mutuelles	70 000
6453	Cotisation aux caisses de retraite	100 000
6472	Versements aux comités d'entreprise	5 000
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000
6478	Autres charges sociales	3 500
648	Autres charges de personnel	173 100
65	Autres charges de gestion courante	40 792
6512	Redevances pour concessions, brevets, licences	23 592
6541	Créances admises en non-valeur	7 000
6542	Créances éteintes	7 000
6588	Charges diverses de gestion courantes	3 200
66	Charges financières	857 274
66111	Intérêts réglés à échéance	706 613
66112	Intérêts-Rattachement des ICNE	75 807
661122	Montant des ICNE DE l'exercice N-1 (2025)	73 854
6688	Autres charges financières	1 000
67	Charges exceptionnelles	630 000
673	Titres annulés (sur exercice antérieurs)	260 000
6781	Autres charges exceptionnelles-Reversement excédent rétrocession aux collectivités	370 000
68	Dotations aux provisions et dépréciations	2 000
6817	dotations aux dépréciations d'actifs	2 000
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	84 177 200
6031	Variation des stocks = stock au 31/12/ N-1 du budget	84 000 000
6811	Dotations aux amortissement	177 200
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		115 194 985

Article en M4	Libellé	BP 2026
002	Résultat d'exploitation reporté	0
	Résultat d'exploitation reporté	
013	Atténuations de charges	885 200
60191	Facturation des loyers-portage foncier	400 900
60192	Loyer avec TVA	181 300
60193	Pour régul TVA sur Opérations en recette	125 000
60195	Facturation des taxes foncières-portage foncier	150 000
60198	Autres produits en atténuation de charges-Rbst frais de notaire	20 000
64198	Autres remboursements	5 000
6459	Remboursements sur charges sécu et prév	3 000
70	Ventes de produits	9 675 816
70121	Rétrocession non soumise à TVA	4 600 000
70122	Rétrocession soumise à TVA	4 600 000
7062	Produits ingénierie foncière	10 000
70621	Frais prélevé sur gestion locative-PPI 2025-2029	2 000
7064	Frais de portage	400 000
70831	Locations diverses non taxables	37 300
7083	Locations diverses taxables	26 516
73	produits issus de la fiscalité	5 274 936
731	TSE	5 244 936
732	Produit du prélèvement de l'article L.302-7 du CCH	30 000
74	Subventions d'exploitation	4 531 088
7411	Subvention Etat	3 052 462
7412	Subvention Région Auvergne Rhône-Alpes	0
7413	Subvention département	0
748	Subvention autres organismes	1 478 626
75	Autres produits de gestion courante	1 486 905
7561	Compensation de la TSE liée à la suppression de la TH	751 812
7562	Compensation de la TSE liée à la réduction des bases imposables de la CFRE et à la TFPB	683 093
7584	Recouvrement des créances admises en non valeur	2 000
7588	Produits divers de gestion courante	50 000
76	Produits financiers	0
7688	Autres produits financiers	0
77	produits exceptionnels	650 000
7781	Autres pdt excep-Subvention équilibre sur portage	500 000
773	Mandat annulés sur exercice antérieurs	100 000
778	Autres produits exceptionnels	50 000
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provision	2 000
7817	Reprises sur dépréciations des actifs	2 000
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	92 689 040
6031	Variation des stocks (valeur stock estimée au 31/12/2026)	92 689 040
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		115 194 985

INVESTISSEMENT-DEPENSES

Article en M4	Libellé	BP 2026
001	Solde d'exécution de la section investissement reporté	0,00
001	Déficit antérieur de la section investissement reporté	
16	Emprunts et dettes assimilées	8 914 954,00
1641	Emprunts	173 334,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	9 620,00
1678	Autres emprunts et dettes	4 600 000,00
16878	Autres dettes	2 200 000,00
16871	Annulation des créances constatées lors de l'acquisition	1 932 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
205	Concessions et droits similaires	
21	Immobilisations corporelles	15 200,00
2131	Bâtiments	
2135	Installation générale, agencement	5 000
2182	Matériel de transport	3 700
2183	Matériel de bureau et informatique	2 500
2184	Mobilier	4 000
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	216 966,00
238	Avances versées sur commandes d'immo corporelles	216 966,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	0,00
261	Titres de participation	0,00
27	Autres immobilisations financières	600 000,00
275	Dépôts et cautions (Consignations)	600 000,00
2764	Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé	0,00
45	Comptabilité distincte rattachée	320 000,00
458101	Opérations pour compte de tiers (dépenses)	320 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	92 689 040,00
312	Portage valeur stock estimée au 31/12/2026	92 689 040,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la même section	19 652 360,00
2763	Créances sur des collectivités publiques	19 652 360,00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		122 408 520,00

INVESTISSEMENT-RECETTES

Article en M4	Libellé	BP 2026
R001	Report excédent au 31/12/25 antérieur	
0021	Virement de la section d'exploitation	5 778 183,00
021	Virement de la section d'exploitation	5 778 183,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
1068	Autres réserves	
16	Emprunts et dettes assimilées	6 211 097,00
1641	Emprunts que l'EPFL contractent	2 300 000,00
165	Dépôt et cautionnement reçus	5 000,00
1678	Autres emprunts et dettes (facturation des annuités)	3 906 097,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	216 966,00
238	Avances versées sur commandes d'immo corporelles	216 966,00
27	Autres immobilisations financières	6 052 714,00
274	Prêts remboursement du personnel	0,00
275	Dépôts et cautions (déconsignations)	600 000,00
2763	Annuités facturées aux collectivités à cpter de 2024	4 000 234,00
2764	Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé	1 452 480,00
45	Comptabilité distincte rattachée	320 000,00
458201	Opérations pour compte de tiers (recettes)	320 000,00
O40	Opérations d'ordre de transfert entre section	84 177 200,00
2805	Concessions et droits similaires	
28131	Amortissement Bâtiments	159 500,00
28135	Amortissements installation	9 200,00
28181	Amortissement aménagement	
28182	Amortissement matériel de transport	
28183	Amortissement matériel de bureau	2 400,00
28184	Amortissement mobilier	6 100,00
312	Portage (Stock au 31/12/ N-1 du budget)	84 000 000,00
O41	Opérations d'ordre à l'intérieur de la même section	19 652 360,00
16871	Autres dettes-opérations d'ordre constat créance collectivités	19 652 360,00
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		122 408 520,00

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Décide d'approuver le budget primitif 2026 tel que présenté qui s'équilibre en section fonctionnement à 115 194 985 € et en section investissement à 122 408 520 €.

3 – DOSSIERS OPERATIONNELS EN COURS

Dossier présenté par : Josette REMY

Opération 25-676 : JACOB-BELLECOMBETTE - Montesuie

Demandeur : JACOB-BELLECOMBETTE

Portage en cours : 0 €

Axe : Equipements publics

Durée de portage demandée : 6 ans

Remboursement du capital stocké : Annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 3 %

Afin de répondre aux besoins des habitants de la ZAC de la Châtaigneraie, la commune souhaite acquérir la propriété BARLET, située sur un espace de transition entre l'habitat collectif et la zone naturelle. Elle pourra ainsi engager une réflexion prospective sur ce secteur stratégique. Ce dossier avait déjà été présenté en septembre 2025 ; il convient de valider le prix :

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
JACOB-BELLECOMBETTE	AD100	MONTESUIE	455 m²	Jardins	UGi	480 000 €
	AD101	12 Ch DE MIREMONT	725 m²	Sols	UGi	
	AD283	MONTESUIE	64 m²	Sols	UGi	
	AD285	MONTESUIE	592 m²	Prés	UGi	
	AD287	MONTESUIE	1 710 m²	Terre	UGi	
	AD289	MONTESUIE	840 m²	Prés	UGi	
	AD290	MONTESUIE	168 m²	Prés	UGi	
	AD296	MONTESUIE	13 m²	Landes (Friche)	UGi	
	AD298	MONTESUIE	1 789 m²	Landes (Friche)	UGi	
		TOTAL	6 356 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus, au prix indiqué ci-dessus.

Dossier présenté par : Josette REMY

Opération 25-674 : CURIENNE – Centre-bourg

Demandeur : CURIENNE

Portage en cours : 0 €

Axe : Equipements publics

Durée de portage demandée : 6 ans

Remboursement du capital stocké : Annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 3 %

La commune de CURIENNE sollicite l'EPFL pour acquérir et porter une parcelle afin que la commune puisse réaliser un premier projet de piétonisation du centre-bourg, qui pourrait se doubler dans un second temps d'une placette pour accueillir des commerces ambulants, dans l'objectif global de rendre le chef-lieu plus accueillant, vivant et praticable. La parcelle est classée en emplacement réservé du PLUi de Grand Chambéry.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
CURIENNE	A676	CURIENNE	760 m ²	Prés	UCB-ER CUR03	106 000 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus, au prix indiqué ci-dessus.

4 – NOUVELLES DEMANDES DE PORTAGE

Dossier présenté par : Laurent MALCAYRAN

Opération : LANDRY – Parking public

Demandeur : Commune de Landry

Axe : Equipements publics

Durée de portage demandée : 3 ans

Remboursement du capital stocké : Annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 3 %

La commune de Landry sollicite l'EPFL pour l'acquisition de la parcelle G n°413. Cette acquisition permettra l'extension d'un parking public aux fins de désengorger l'avenue de la gare, très impactée par des problématiques de stationnements illicites et gênants.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
LANDRY	G 413	Glières de Bruet	595	Terrain	Uc	15 000 €
TOTAL			595 m ²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus, au prix indiqué ci-dessus.

Dossier présenté par : Laurent MALCAYRAN

Opération : LANDRY – Chef-lieu

Demandeur : Commune de Landry

Axe : Logement

Durée de portage demandée : 6 ans

Remboursement du capital stocké : Annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 3 %

La commune de Landry demande à l'EPFL d'acquérir les parcelles suivantes, appartenant à un même propriétaire. Cette acquisition permettrait d'étendre un bâtiment communal existant, pour créer 3 logements en résidence permanente.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
LANDRY	E 372	Chef-lieu	695	Terrains à bâtir et terres agricoles	Ua et Aa	57 172 €
	E 374		785			
	E 375		105	Terrain à bâtir	Ua	
	F 656	Le Rattier	1205	Terres agricoles	Aa	
	F 676		475			
		TOTAL	3265 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus, au prix indiqué ci-dessus.

Dossier présenté par : Laurent MALCAYRAN

Opération 24-616 : ATTIGNAT-ONCIN - Succession Berthaudin

Demandeur : ATTIGNAT-ONCIN

Axe : Logement

Durée de portage demandée : 6 ans

Remboursement du capital stocké : 4 % par an puis solde au terme du portage

Taux de portage annuel HT : 3 %

La commune d'ATTIGNAT-ONCIN avait sollicité en 2024 l'Etablissement public foncier local de la Savoie pour une demande d'aide à la négociation foncière, concernant l'ensemble des biens du compte de propriété de la succession de Monsieur François BERTHAUDIN, décédé en 1963.

Les négociations ont avancé, et un prix de 300 000 € a été conclu avec la majorité des indivisaires. La Commune sollicite aujourd'hui un portage pour cette propriété.

Elle se compose de deux maisons d'habitation, de leurs annexes (deux anciennes granges notamment), ainsi que des terrains agricoles et forestiers sur près de 21 hectares.

Ces biens ne sont plus habités et font l'objet d'un défaut d'entretien.

L'objectif de la commune est de débloquer la situation de ces biens en proposant une offre globale aux héritiers.

Les biens à usage d'habitation ont vocation à être revendus pour réutiliser cette friche résidentielle et financer l'opération foncière.

La commune ne conserverait éventuellement que les biens agricoles et forestiers.

Localisation	Réf. Cad.	Adresse	Surface (m²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
ATTIGNAT-ONCIN	B72-74	CARGASSONNE	6 585 m²	Futaies résineuses	N	300 000€
	B97-101	LES MILANERES	9 700 m²	Pâtures/Pâturages		
	B98-103-659-660	LES MILANERES	16 540 m²	Futaies résineuses		
	B164-169-590	MOLLARD DU PIN	4 245 m²	Futaies résineuses		
	B168	MOLLARD DU PIN	13 580 m²	Prés		
	B234-236-240-246	MOROTIOT	22 407 m²	Prés		
	B237-238	MOROTIOT	551 m²	Sols		
	B239-623	MOROTIOT	119 m²	Futaies Mixtes		
	B247	MOROTIOT	1 454 m²	Futaies résineuses		
	B249	CUIGNET	10 895 m²	Prés		
	B256-258-259	CUIGNET	4 493 m²	Futaies résineuses		
	B257-260-588-589	CUIGNET	16 539 m²	Pâtures/Pâturages		
	B271	LE CHARPINET	585 m²	Taillis simples		
	B272- 290-291-594	LE CHARPINET	24 089 m²	Prés		
	B273-289	LE CHARPINET	1 039 m²	Futaies Mixtes		
	B338-344	LES TESSONNIERES	31 810 m²	Prés		
	C335-337-339	LA BOURBONNIERE	41 085 m²	Prés		
	C336	440 Rte DE LA CROIX MARION	376 m²	Sols		
	C338	LA BOURBONNIERE	492 m²	Sols		
	C340	LA BOURBONNIERE	3 565 m²	Futaies Mixtes		
		TOTAL	210 149 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus, au prix indiqué ci-dessus.

5 – RETROCESSIONS A TIERS

Opération 19-457 : BARBY – Maison MALATRAY

Demandeur : Commune de Barby

Axe : Tourisme

Date de fin de portage prévue : 22/01/2030

Acquéreur désigné : conjoints PIQUET-PEYROT-LOMBARD ou toute autre société qui s'y substituerait

La maison Malatray est une propriété remarquable type maison de maître qui a été identifiée par la Commune comme particulièrement intéressante pour y accueillir un projet d'hébergement touristique accompagné d'une offre de restauration.

La propriété a été acquise par l'EPFL en janvier 2020, des nouveaux porteurs d'un projet d'Hôtel-restaurant *****se sont manifestés.

La commune approuve le projet et souhaite que la rétrocession se fasse à ces porteurs de projet au prix négocié de 530 000 €.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
BARBY	E 146 E149	Clos Dupuy	2177 78	Sols Sols	Uh NL	530 000 €
TOTAL			2 255 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à la rétrocession des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué ci-dessus aux conjoints PIQUET-PEYROT-LOMBARD ou toute autre société qui s'y substituerait sous réserve de réception de la délibération de la commune de BARBY.

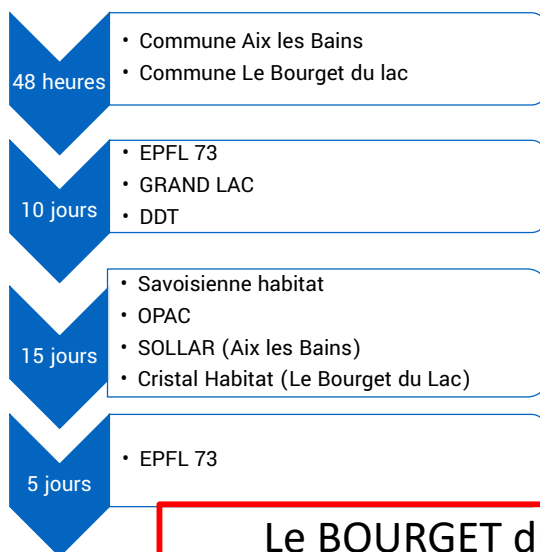
6 – QUESTIONS DIVERSES

- Philippe POURCHET informe les membres du conseil d'administration qu'un courrier a été adressé à l'ensemble des communes non-adhérentes qui pourraient le devenir suite au décret paru le 26/11/2025 (ci-joint)
- Philippe POURCHET rappelle qu'il prendra sa retraite au 30/06/2025 tout comme Madame REMY. Un cabinet de recrutement a été mandaté pour les 2 postes. Il informe les membres du conseil d'administration que le candidat a été sélectionné pour le remplacement de Madame REMY et que le lancement de son remplacement a été réalisé.

- Philippe POURCHET rappelle que l'EPFL a acquis un ensemble bâti sur la commune de Chanaz en date du 01/02/2024, à la demande de la commune de Chanaz qui n'a jamais souhaité régulariser la convention de portage proposée par l'EPFL car elle considérait que l'axe d'intervention était majoritairement « revitalisation des centre-bourgs » ce qui permettait conformément au PPI en vigueur un remboursement des annuités à 4 % l'an au lieu de 16.66 % l'an pour l'axe Equipement Public. L'EPFL avait alors mis en vente ce tènement et régularisé une promesse d'achat avec un tiers début 2025 avec diverses conditions suspensives notamment d'urbanisme. Les acquéreurs viennent de nous faire savoir que , entre temps, la commune avait classé le bien ce qui remettait en cause leur projet d'acquisition et sans nul doute les acquéreurs potentiels compte tenu des contraintes ABF. Un rendez-vous va être organisé avec la commune afin de résoudre le problème.

CONVENTION COMMUNES CARENCEES= BILAN 2025

DIA



CRITERES de SELECTION

- Terrains nus jusqu'à 500 m²
- Terrain à bâtir de + de 500 m² avec bâti
- Exclusion les zones UD
- Pas de DPU renforcé

AIX LES BAINS

440 DIA examinées (+ 50/ 2024)
15 DIA proposées aux bailleurs sociaux(+7 /2024)
0 préemption

Le BOURGET du Lac

68 DIA examinées (+ 25 /2024)
0 DIA proposées aux bailleurs sociaux (-3 /2024)
0 préemption

Le 23 janvier 2026,

Jean-Marc LÉOUTRE
Président de l'EPFL de la Savoie



CALENDRIER DES PROCHAINES INSTANCES

Date	Horaire	Lieux
Mardi 3 mars 2026	10h30	Conseil d'Administration + Apéritif de fin de mandature (EPFL de la Savoie, 1 ^{er} Etage -Salle Bergeron)